

**COMMISSION RÉGIONALE FORÊT BOIS
FORMATION PLENIÈRE DU 11 OCTOBRE 2019
RELEVÉ DE CONCLUSIONS**

La séance est co-présidée par M. Yvan LOBJOIT, directeur régional de l'alimentation de l'agriculture et de la forêt, représentant M. le Préfet des Pays de la Loire, et M. Eric TOURON, conseiller régional, représentant la Région Pays de la Loire.

- Assistaient à cette réunion :

Arnaud GUYON pour le CRPF,
Guylaine ARCHEVEQUE pour l'ONF,
Nicolas VISIER et Philippe BESSEAU pour l'interprofession régionale de la forêt et du bois,
Olivier CHAPEAU pour les industries du bois,
François-Marie BOUTON pour les associations de protection de l'environnement,
Alain UNVOAS, pour la Région Pays de la Loire,
Nathalie LAURENT pour la DREAL,
Pascal NORMANT et Mélanie SORIN pour la DRAAF,
Emmanuel BASTET (Forestry Club de France) et Paul MANON (KPMG), en charge de la rédaction du PRFB.

- Étaient excusés :

Franck RAMBAUD pour la DIRECCTE, Jean-Marc LACARELLE pour la propriété forestière privée, Dominique LEMEUNIER pour les coopératives forestières, Hervé DROUIN pour les industries du bois, le cabinet OREADE-BRECHE en charge de l'évaluation environnementale du PRFB.

1 – Programme Régional de la Forêt et du Bois

M. LOBJOIT introduit la séance en rappelant que la CRFB est chargée d'élaborer le Programme Régional de la Forêt et du Bois établissant les orientations de la politique forestière régionale pour 10 ans, d'où l'importance de la séance du jour puisqu'il s'agit d'arrêter celui-ci.

Il salue l'important travail conduit depuis 2 ans pour en arriver au projet de PRFB soumis à l'examen de la commission.

Il salue l'important travail réalisé ces derniers mois pour élaborer le contenu des fiches actions, et remercie les nombreux participants qui y ont contribué. Ces travaux permettent de disposer aujourd'hui d'une première version du PRFB, avec la rédaction proposée par les bureaux d'études.

E. TOURON s'associe à ce constat et ces remerciements pour le travail effectué. Il rappelle que la Région attend en effet avec impatience la finalisation du PRFB pour pouvoir décliner un plan de filière spécifique à la filière forêt-bois régionale, qui sera en accord avec le PRFB et lui sera complémentaire.

Les échanges s'articulent ensuite autour du diaporama de séance.

Les principales remarques formulées sont les suivantes :

- sur le projet de rédaction
(dont il est précisé que plusieurs compléments restent encore à apporter, et que la partie 2 pour ce qui concerne les orientations 2 et 3 n'a pas encore l'objet de relecture)

- O. CHAPEAU indique que plusieurs références chiffrées sont anciennes, ce qui pose la question de leur pertinence à ce jour. N. VISIER abonde en ce sens en ajoutant qu'il faut donc veiller, dans ce cas, à ne pas en tirer des conclusions hâtives,

- FM BOUTON signale que la partie relative au rôle écologique et social de la forêt n'est pas renseigné. Il reste donc en attente de ces éléments pour pouvoir émettre un avis ou des commentaires, et de manière plus large sur le rôle multi-fonctionnel de la gestion forestière,

- N. LAURENT reprend les mêmes observations, en indiquant de manière générale que ces thématiques sont insuffisamment abordées, ce qui posera problème pour l'évaluation environnementale. A. MILLEMANN indique alors qu'il reste en attente de propositions de la part de la DREAL répondant aux remarques formulées sur ces sujets,

- la DREAL indique également qu'elle s'attendait à trouver plus de précisions en matière de choix d'essences et/ou de mélange. P. NORMANT précise que ce n'est pas le rôle du PRFB de donner ce niveau de précision, mais d'en indiquer les principes et la manière, en vue de savoir comment et dans quels documents les trouver (les documents-cadres notamment).

- sur les fiches action

Les observations formulées lors de l'examen des fiches sont retenues de manière à y être intégrées. On retiendra notamment, sans être exhaustif, les remarques ou demandes suivantes :

- de manière générale, E. TOURON demande à reprendre certaines formulations de manière à être moins abscons : moins d'acronymes et termes techniques,

- O. CHAPEAU fait remarquer que la filière n'est pas assez présente en matière de nouvelles technologies, d'où l'importance des actions s'y rapportant,

- il émet des doutes, que confirme ATLANBOIS, comme les observations transmises par H. DROUIN, sur l'intérêt ou la pertinence de chiffres liés à la transformation régionale de bois issus de notre seule région. L'assemblée, s'accordant sur le fait qu'ils ne sont pas forcément les plus adaptés par rapport aux objectifs poursuivis, cet indicateur ne sera pas retenu,

- un échange multi-partite permet de s'accorder sur le fait que si la production régulière de chiffres de nature variées (*cf. plusieurs fiches concernées*) sur la filière-bois lors de la mise en œuvre du PRFB est importante, leur diffusion l'est tout autant

- FM BOUTON indique que l'Indice de Biodiversité Potentielle, auquel une action fait notamment référence, ne lui semble pas le seul indicateur utilisable en matière de biodiversité. Il s'étonne également de ne pas voir de structures ou associations en charge de gestion d'espaces naturels ou de suivi de la biodiversité apparaître en tant que structures associées ; elles sont en outre de potentiels pourvoyeurs d'informations en la matière. A. MILLEMANN lui propose alors de transmettre des propositions spécifiques à ces domaines.

- suites à donner – prochaine échéances

Dans le cadre du calendrier général prévoyant une CRFB plénière début octobre au cours de laquelle une proposition de PRFB finalisé sera examinée, accompagné de son rapport d'évaluation environnementale, il est précisé que :

- une version consolidée, après relecture des chapitres relatifs aux orientations 2 et 3, de la rédaction du PRFB sera transmise la semaine suivant la présente réunion,

- la date évoquée en séance pour que chacun puisse apporter des observations ou propositions sur les documents (rédaction, voire fiches action) est décalée au 19 juillet (*le diaporama de séance joint au présent CR a été modifié en conséquence*).

Eric TOURON et Arnaud MILLEMANN remercient les participants et clôturent la séance.